



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale

Original : anglais

Session annuelle 2015

30 juin – 2 juillet 2015

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Visites sur le terrain

Compte rendu de la visite sur le terrain du Bureau du Conseil d'administration d'ONU-Femmes en République socialiste du Viet Nam

1. Introduction

1. Une délégation composée du Président et des quatre Vice-Présidents du Conseil d'administration d'ONU-Femmes a effectué une visite sur le terrain en République socialiste du Viet Nam du 7 au 12 décembre 2014.
2. Cette visite sur le terrain avait pour objectif d'observer sur place le travail d'ONU-Femmes dans ce pays et la coopération avec le gouvernement du Viet Nam, ainsi que de déterminer le degré et les canaux de coopération entre les partenaires de développement qui collaborent avec ONU-Femmes au Viet Nam. L'attention s'est notamment portée sur la collaboration inter-institutions dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action ainsi que sur la coopération avec les organisations de la société civile (OSC).
3. La délégation souhaite témoigner sa reconnaissance au gouvernement du Viet Nam pour sa généreuse hospitalité et pour l'occasion offerte de discuter l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles avec des ministres et autres hauts responsables au niveau national et régional.
4. La délégation tient à exprimer sa gratitude à ONU-Femmes Viet Nam pour son chaleureux accueil, ainsi qu'à ONU-Femmes Viet Nam et à toute l'équipe du Secrétariat du Conseil d'administration d'ONU-Femmes pour le programme soigneusement préparé et le bon déroulement de la première visite sur le terrain organisée pour le Bureau du Conseil d'administration d'ONU-Femmes.

La délégation a par ailleurs beaucoup apprécié la présence du Directeur régional d'ONU-Femmes, qui a rejoint la délégation depuis le Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok. Les notes thématiques communiquées à la délégation avant son départ, au début de la visite sur le terrain et durant la réunion finale à l'issue de la visite ont également été très utiles.

5. Le programme de la visite comprenait des réunions dans la capitale, Hanoï, avec des responsables gouvernementaux, des parlementaires, des représentants d'agences de l'ONU, la communauté internationale et la société civile au niveau national, ainsi que des visites de sites de projets à Da Nang et à Hue.

(a) À Hanoï, la délégation s'est réunie avec la ministre du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales, le vice-ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Justice, le président de la Cour populaire suprême et la présidente de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Les réunions se sont déroulées en présence de la représentante d'ONU-Femmes au Viet Nam et de l'équipe du bureau de pays, de la Directrice régionale d'ONU-Femmes et de l'équipe de pays de l'ONU au Viet Nam. Dans le cadre du recueil d'informations sur l'initiative Unis dans l'action, une visite a été organisée sur le site du « Siège unique vert des Nations Unies », l'un des six piliers de cette initiative. La délégation a également participé à un dialogue avec des représentants de la société civile et de la communauté internationale.

(b) À Da Nang, la délégation a rencontré des représentants de l'Union des femmes du Viet Nam, de l'Union des jeunes et du Comité populaire provincial. La délégation a assisté à une réunion d'une association de jeunes, participé à des activités sur l'égalité des sexes et eu l'occasion d'observer un projet communautaire de prévention de la violence.

(c) À Hue, la délégation a participé à une table ronde avec l'Union des femmes du Viet Nam et le Comité communal de lutte contre les inondations et les tempêtes, au sujet de la dimension genre dans la réduction des risques de catastrophe et le changement climatique. Elle a également obtenu des informations sur les activités de l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement en matière d'adaptation et d'atténuation des risques de catastrophe dans les communes rurales, concernant les inondations, l'érosion côtière et l'élévation du niveau de la mer. La délégation a ensuite participé à un dialogue avec des femmes et des filles de la communauté.

2. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au Viet Nam

2.1 Situation actuelle et principaux défis

6. La population du Viet Nam est estimée à 89,7 millions d'habitants, dont environ 45 245 000 femmes (soit un ratio hommes/femmes de 0,98). Dans le Rapport mondial sur la parité entre hommes et femmes 2014, le Viet Nam est classé au 76^e rang sur 142 pays. D'après la ventilation détaillée

en sous-indices, le Viet Nam se trouve au 41^e rang dans le domaine de la participation et des perspectives économiques, au 87^e rang en matière de responsabilités politiques, au 97^e rang en termes de niveau d'instruction et au 137^e rang dans le domaine de la santé et de la survie.

7. Des progrès considérables ont été réalisés sur la voie de l'égalité des sexes dans le cadre législatif du Viet Nam depuis dix ans. Outre la révision de la Constitution, des processus législatifs ont donné lieu à l'approbation de la loi sur l'égalité des sexes en 2006, de la loi sur la violence domestique en 2007, d'une stratégie nationale et d'un programme national pour l'égalité des sexes en 2011 et d'un plan d'action national pour la prévention et la lutte contre la violence domestique en 2014. La refonte du Code du travail a intégré de nouvelles dispositions relatives à l'égalité, la non-discrimination et la protection des droits des femmes dans le domaine du travail. Ces lois et stratégies visent à sensibiliser le pays à l'importance de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes et des filles sur le plan social, économique et politique.

8. Malgré les progrès notables réalisés, le Viet Nam reste confronté à des défis de taille pour parvenir à l'égalité des sexes. Le gouvernement est préoccupé par la réduction des ressources budgétaires destinées à la promotion de l'égalité des sexes et par les répercussions sociales du ralentissement de la croissance économique ces dernières années, à savoir les faillites et les pertes d'emploi, le retour de nombreux travailleurs dans le secteur non structuré et l'augmentation des niveaux de migration liés au travail. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée et se voient de plus en plus réduites à accepter des emplois fragiles et mal rémunérés, souvent sans contrat et sans accès aux mesures de protection de l'emploi.

9. Bien que les écarts salariaux entre hommes et femmes soient moins prononcés que dans nombreux d'autres pays de la région, le Viet Nam figure parmi les rares pays qui ont vu ces écarts augmenter ces dernières années. Si la loi sur la propriété foncière de 2003 garantit aux femmes le droit de détenir des certificats d'exploitation des terres au même titre que les hommes, le gouvernement du Viet Nam indique qu'un écart persiste entre les sexes en termes de nombres de certificats émis. Par ailleurs, l'accès à la terre des femmes issues de minorités ethniques est moindre en raison de certaines coutumes locales en vigueur, et ce malgré leur taux élevé de participation dans le secteur agricole.

10. La participation politique des femmes au sein des structures gouvernementales reste assez élevée, avec notamment des progrès significatifs à l'échelon sous-national et des avancées notables au niveau provincial. Cependant, le gouvernement du Viet Nam observe que la représentation des femmes au sein des principaux organes de décision politique reste faible et que les minorités ethniques sont sous-représentées dans l'ensemble du système politique.

11. Les femmes et les filles doivent souvent supporter la double charge des responsabilités domestiques non rémunérées et d'un emploi générateur de revenus. De même, les taux de prévalence élevés de violence domestique et d'autres types de violence envers les femmes et les filles au Viet Nam sont alarmants. De plus, la violence domestique est considérée comme une « question familiale privée »

et les mesures prévues par la loi accordent la priorité à la réconciliation, ce qui limite considérablement les signalements de cas de violence.

12. Les normes et stéréotypes sexistes et discriminatoires fortement enracinés donnent lieu à un déséquilibre croissant du ratio des sexes à la naissance. Du fait, entre autres, de la pratique courante de la sélection prénatale du sexe en faveur des garçons, le Viet Nam possède le deuxième ratio des sexes à la naissance le plus élevé au monde. Malgré les progrès notables réalisés en termes de réduction de la mortalité maternelle lors des dernières décennies, le gouvernement du Viet Nam a relevé des problèmes persistants dans la prestation de soins de santé. L'éloignement des centres de santé, la qualité médiocre des services fournis, l'incapacité d'accéder aux services payants et la prédominance de femmes au sein du personnel de santé sont perçus comme des obstacles à l'utilisation du système de santé, notamment par les minorités ethniques.

13. De nets progrès ont été observés en matière d'élimination des inégalités de sexe dans l'accès à l'enseignement primaire et au premier cycle du secondaire, mais des inégalités persistent en termes d'accès à l'éducation entre les différents groupes ethniques et d'une région à l'autre. Cela se traduit par un taux d'alphabétisation inférieur des filles par rapport aux garçons au sein des minorités ethniques.

14. Le Viet Nam est sujet aux catastrophes naturelles et à leurs répercussions sur les membres les plus vulnérables des communautés, notamment les femmes et les filles. Le gouvernement du Viet Nam a reconnu l'ampleur des catastrophes liées au climat et s'est engagé sur la voie de la réduction des risques de catastrophe et de la lutte contre le changement climatique au niveau national et régional. La prise de conscience de l'importance d'adopter une perspective de genre dans les plans d'action nationaux de réduction des risques de catastrophe se développe, mais l'application de cette démarche reste problématique.

2.2 Collaboration entre le gouvernement du Viet Nam et ONU-Femmes

15. Le gouvernement du Viet Nam a identifié, dans sa Stratégie nationale 2011-2020 et son Programme national 2011-2015 relatifs à l'égalité des sexes, des domaines d'action prioritaires dans le cadre de son action pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Ces domaines d'action concernent les points suivants : renforcement de la représentation des femmes aux postes de direction ; comblement de l'écart entre hommes et femmes en termes d'emploi ; égalité d'accès à l'éducation et à la formation ; égalité d'accès aux services de santé ; égalité au sein du ménage, qui passe notamment par l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

16. Le gouvernement du Viet Nam collabore avec ONU-Femmes dans les domaines thématiques du leadership et de la participation des femmes à la vie politique, de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique, de l'autonomisation économique des femmes, de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles et de la prise en compte de l'égalité des sexes en tant qu'élément central de la planification et de la budgétisation du développement national.

17. ONU-Femmes intervient au Viet Nam dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action, qui est passée dans ce pays du stade de planification et de normalisation à la phase suivante, à savoir l'union des parties prenantes pour agir conjointement sur les priorités nationales. Le Viet Nam est désormais considéré comme un pays de deuxième génération dans l'initiative Unis dans l'action et s'efforce d'optimiser la cohérence de l'ensemble du système. Unis dans l'action mutualise au Viet Nam l'expertise, l'expérience et les compétences de 15 organismes résidents et 2 organismes non-résidents de l'ONU. Cette initiative est fondée sur six piliers : un programme unique, un cadre budgétaire unique, un responsable unique, un ensemble unique de pratiques de gestion, une voix unique et le « Bureau unique vert des Nations Unies ». La collaboration entre ONU-Femmes et le gouvernement du Viet Nam s'inscrit dans le « Programme unique pour 2012-2016 », cadre programmatique commun à tous les organismes des Nations Unies au Viet Nam. Le Programme unique pour 2012-2016 intègre l'égalité des sexes de façon transversale, et identifie un résultat spécifique propre au thème de l'égalité des genres, qui lui-même résulte en deux produits.

18. ONU-Femmes soutient le gouvernement du Viet Nam dans l'amélioration de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des engagements internationaux et nationaux du pays en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles. ONU-Femmes a fourni un appui technique à l'élaboration de la Stratégie nationale du Viet Nam (2011-2020) et du Programme national sur l'égalité des sexes (2011-2015). Cette collaboration vise à assurer l'intégration dans les amendements législatifs des principes d'égalité des sexes tels que définis dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et dans le Programme d'action de Beijing (BPfA), ainsi que la présentation d'un rapport sur ce travail au Comité de la CEDEF. Pour aider le gouvernement du Viet Nam à élaborer son Rapport national, qui examine la mise en œuvre du BpfA sur 20 ans, ONU-Femmes a recueilli les contributions techniques des organismes membres du Groupe de programmation conjointe sur l'égalité des sexes (JPG) des Nations Unies. Par ailleurs, ONU-Femmes a organisé une série d'actions de sensibilisation conjointes pour présenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre du BPfA.

19. Dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies », ONU-Femmes Viet Nam travaille avec le gouvernement et d'autres partenaires clés pour augmenter la connaissance de la violence à l'égard des femmes, y compris le harcèlement sexuel au travail et dans les lieux publics, la traite des femmes et des filles, les avortements sélectifs en fonction du sexe et les mariages précoces et forcés. Certaines démarches visent notamment à renforcer la réponse du secteur judiciaire à la violence envers les femmes. Les résultats d'études commanditées afin de mieux comprendre les obstacles entravant l'accès des femmes à la justice viennent étayer l'activité de conseil stratégique de haut niveau et l'élaboration de programmes de formation dans le secteur judiciaire. ONU-Femmes teste actuellement des modèles de prévention primaire de la violence à l'égard des femmes à l'échelon communautaire. Par le biais d'activités telles que des interventions scolaires, la sensibilisation des médias et le travail direct avec les personnes et les communautés, des efforts sont fournis pour lutter contre les inégalités fondamentales qui contribuent à perpétuer la violence à l'égard des femmes.

20. ONU-Femmes prône l'adoption et la mise en œuvre de lois, de politiques et de stratégies qui favorisent l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux ressources. Dans ce contexte, les aspects abordés en priorité sont la protection des droits des travailleuses immigrées, l'élaboration de politiques de protection sociale couvrant les risques et vulnérabilités différents des femmes et des hommes, et la promotion de l'égalité des sexes dans le monde des affaires en montrant aux dirigeants d'entreprise comment utiliser les Principes d'autonomisation des femmes.

21. Au sein de l'équipe de pays des Nations Unies au Viet Nam, ONU-Femmes préside le Groupe de programmation conjointe sur l'égalité des sexes, l'un des huit groupes de ce type constitués pour améliorer les activités conjointes de planification, de suivi et de rapport du « Programme unique 2012-2016 ». Le Groupe de programmation conjointe sur l'égalité des sexes est également chargé d'aider les autres groupes à aborder l'inégalité des sexes dans leurs plans de travail communs. L'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans tous les programmes des Nations Unies au Viet Nam reflète les responsabilités établies dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

22. En 2012, ONU-Femmes a commencé à mettre en place un « groupe d'ambassadeurs et de directeurs d'agence sur l'égalité des sexes ». Co-présidé par le coordonnateur résident des Nations Unies et l'ambassadeur de Suède, ce groupe élabore et diffuse les positions communes de la communauté internationale en matière d'égalité des sexes et mène des discussions stratégiques de haut niveau avec le gouvernement.

23. Pour la période 2014-2015, le bureau de pays d'ONU-Femmes au Viet Nam dispose d'un budget d'environ 4 millions de dollars. Son programme est axé sur le plaidoyer stratégique, le soutien technique et le renforcement des capacités des partenaires du gouvernement et des OSC. Le conseil stratégique de haut niveau et l'appui technique visant à créer des mécanismes résilients et des structures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont essentiellement concentrés à Hanoï, où se trouvent tous les ministères compétents. Des formations et des ateliers de renforcement des capacités sont également organisés au niveau sous-national à l'intention de responsables gouvernementaux, de représentants des OSC et d'autres bénéficiaires à l'échelon régional et provincial dans le centre et le sud-ouest du Viet Nam.

24. Outre le budget principal, le bureau de pays du Viet Nam est responsable de la composante nationale d'un Programme régional sur la violence à l'égard des femmes (100.000 dollars), assure l'appui technique et l'aide au suivi d'un don accordé par le Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU-Femmes au « LIGHT »-Institute (200.000 dollars pour 2013-2015), ainsi que l'aide au suivi d'un don du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes accordé à « Plan » Viet Nam (988.688 dollars pour 2014-2016).

3. Observations et recommandations à ONU-Femmes

25. Des progrès notables ont été réalisés dans le renforcement du cadre juridique pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, cependant l'application des lois et des politiques reste problématique. La prise en compte de l'égalité des sexes comme une question transversale exigeant l'attention de tous les services gouvernementaux est assez récente au Viet Nam. Le soutien d'ONU-Femmes en matière d'intégration de la perspective de genre devrait viser en priorité les attitudes traditionnelles envers les femmes et les filles pour faire en sorte que les projets de développement produisent des résultats durables. Les ressources humaines et financières limitées, ajoutées à une capacité insuffisante de coordination et de mise en œuvre, limitent l'efficacité de la mise en œuvre des lois et des politiques. Pour répondre aux attentes formulées par le gouvernement du Viet Nam en termes de renforcement des politiques et de la capacité de mise en œuvre, ONU-Femmes devra continuer de dispenser des conseils stratégiques afin de garantir une intégration durable de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles à toute future planification nationale.

26. De hauts responsables gouvernementaux à l'échelon national et régional au Viet Nam ont souligné que le gouvernement du pays envisage d'adopter des mesures supplémentaires pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'égalité des sexes. Des représentants du gouvernement ont mis en avant la nécessité d'une aide spécifique au renforcement des capacités afin d'assurer le suivi et l'application des lois, des stratégies et des plans nationaux. Le soutien financier d'ONU-Femmes est nécessaire pour satisfaire les besoins de formation exprimés par le gouvernement du Viet Nam et pour assurer le renforcement des capacités dans les domaines concernés. Cet appui doit comprendre notamment un accompagnement permanent des ministères compétents dans la mise au point d'instruments et de directives de planification, de suivi et de rapport pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles.

27. Depuis qu'il a atteint le statut de pays à revenu intermédiaire en 2010, le Viet Nam a connu une diminution globale de l'aide publique au développement. La communauté internationale réduit considérablement ou met fin à ses engagements au Viet Nam, ce qui provoque un déficit de financement dans de nombreux secteurs du développement. À cet égard, la nécessité d'assurer la continuité du financement, en particulier des fonds affectés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles, constitue un défi majeur pour maintenir les avancées réalisées jusqu'à présent et conditionne tous les aspects liés à la mobilisation des ressources. La diminution de l'aide bilatérale entraînera probablement un transfert de responsabilités vers le gouvernement du Viet Nam et d'autres acteurs, notamment les Nations Unies et les OSC. ONU-Femmes aide le gouvernement à sensibiliser les ministères compétents à la nécessité d'affecter des ressources suffisantes aux programmes pour l'égalité des sexes et de renforcer leurs capacités de planification et de budgétisation sensibles au genre. ONU-Femmes doit être en mesure de dispenser des conseils stratégiques de haut niveau et de mener des actions ciblées de renforcement des capacités pour aider le gouvernement du Viet Nam à accomplir ses objectifs.

28. De nombreux partenaires de développement au Viet Nam nourrissent des attentes élevées envers ONU-Femmes, qui doit donc s'assurer de disposer d'un financement suffisant. ONU-Femmes devra

déterminer dans quelle mesure les décisions d'affectation de fonds prises au niveau central répondent à l'augmentation de la demande résultant de la transition du Viet Nam vers le statut de pays à revenu intermédiaire. La délégation recommande à ONU-Femmes de continuer à élargir ses partenariats, notamment avec le secteur privé. En outre, ONU-Femmes devrait tenir compte des enseignements tirés de son soutien au gouvernement du Viet Nam dans cette situation de transition particulière, ces enseignements pouvant par ailleurs être précieux pour d'autres pays en passe d'atteindre ce statut d'ici 5 à 10 ans.

29. Dans l'optique de promouvoir le leadership et la participation des femmes à la lutte contre les risques de catastrophe et le changement climatique, ONU-Femmes soutient le programme de travail de l'Union des femmes du Viet Nam auprès des femmes et des filles dans les zones exposées aux catastrophes. Ce programme vise à renforcer le rôle des femmes dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe au niveau local en améliorant leurs connaissances et leurs compétences. Des actions spécifiques de renforcement des capacités sont mises en œuvre pour accroître la résilience et la préparation aux catastrophes, afin de permettre aux femmes de participer pleinement et officiellement aux comités de lutte contre les inondations et les tempêtes, et d'intégrer des approches sensibles au genre dans les ripostes au changement climatique et aux catastrophes naturelles. La délégation recommande à ONU-Femmes de veiller à ce que toutes les activités liées à la réduction des risques de catastrophe et au changement climatique tiennent compte d'une vision à long terme des implications spécifiques en matière d'égalité des sexes.

30. Une représentation accrue de la société civile dans les dialogues stratégiques et les processus décisionnaires est susceptible de mieux faire entendre la voix des femmes et des filles, en particulier les plus vulnérables et marginalisées d'entre elles. ONU-Femmes encourage la coopération entre les OSC pour mettre en place un mouvement des femmes puissant. La collaboration d'ONU-Femmes avec les acteurs non gouvernementaux est principalement axée sur trois réseaux de défense des droits de la femme : le Réseau pour le développement communautaire et l'égalité des sexes (GenComNet), le Réseau pour l'autonomisation des femmes (NEW) et le Réseau pour la prévention de la violence domestique (DOVIPNET). La délégation recommande à ONU-Femmes de continuer à animer des dialogues de fond entre le gouvernement et les OSC et prône la création de nouveaux partenariats assurant la participation des OSC aux processus réguliers de planification des politiques et des lois nationales.

31. L'engagement des hommes et des garçons en faveur de l'égalité des sexes est essentiel à la pérennisation des résultats obtenus au Viet Nam. À cet égard, le lancement de la campagne « HeForShe », organisée par ONU-Femmes afin de mobiliser les hommes et les garçons, devrait contribuer à supprimer les barrières sociales et culturelles empêchant les femmes et les filles de réaliser leur potentiel. Il convient donc d'exploiter cette dynamique pour encourager les hommes et les garçons vietnamiens à devenir des acteurs du changement.

32. La délégation recommande à ONU-Femmes de faciliter les échanges d'enseignements et de bonnes pratiques dans toutes ses activités de collaboration avec les partenaires de développement au Viet Nam, ainsi que de tirer parti de l'expertise du Bureau régional d'ONU-Femmes à Bangkok dans ce

domaine. Malgré les différences considérables existant entre les pays, plusieurs similitudes contextuelles peuvent être observées à travers la région. Le renforcement du transfert de connaissances contribuera à la multiplication des stratégies et des approches favorables à l'égalité des sexes.

33. Le travail conjoint au sein du « Bureau unique vert des Nations Unies » et l'adoption de concepts novateurs tels que les groupes de travail fonctionnels encourageront le travail d'équipe entre les agences, contribuant ainsi à accroître leur efficacité, à réduire les coûts de transaction et à harmoniser davantage les démarches des Nations Unies. Il convient d'exploiter le potentiel du « Bureau unique vert des Nations Unies » pour renforcer la cohérence de toutes les activités de l'ONU, dans l'optique de maximiser les résultats et les retombées pour les bénéficiaires.

34. Cette visite sur le terrain au Viet Nam est la première effectuée par le Bureau du Conseil d'administration d'ONU-Femmes. Le Président et les Vice-Présidents ont beaucoup apprécié cette occasion de dialoguer directement avec le gouvernement du Viet Nam et tous les partenaires de développement impliqués. L'objectif de la visite, qui était d'observer sur place le travail d'ONU-Femmes dans ce pays et sa coopération avec le gouvernement du Viet Nam, a été atteint bien au-delà des attentes. La bonne collaboration entre le gouvernement du Viet Nam et ONU-Femmes, les aspects stratégiques spécifiquement liés aux efforts des Nations Unies pour améliorer l'efficacité grâce à l'initiative « Unis dans l'action », ainsi que le contexte du Viet Nam en tant que nouveau pays à revenu intermédiaire ont grandement contribué à l'accomplissement des objectifs de la visite. Les observations et les informations collectées par la délégation au cours de cette visite sur le terrain permettront à ONU-Femmes d'affiner sa collaboration avec le gouvernement du Viet Nam et à la délégation d'intégrer cette expertise aux futures discussions du Conseil d'administration. La délégation recommande au Bureau du Conseil d'administration d'ONU-Femmes d'envisager s'il y a lieu de nouvelles visites sur le terrain à l'avenir.

35. La délégation est convaincue que la remarquable coopération entre ONU-Femmes et le gouvernement du Viet Nam continuera de renforcer la capacité de ce dernier à respecter ses engagements internationaux et nationaux en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles, notamment des plus vulnérables d'entre elles.

36. La délégation estime que cette coopération stratégique produira les résultats suivants : promouvoir une planification et une budgétisation sensibles au genre ; améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des lois, des politiques et des stratégies visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes ; contribuer à l'élimination de la violence fondée sur le genre ; promouvoir le leadership et la participation des femmes aux processus de décision à tous les niveaux, y compris dans la lutte contre les risques de catastrophe et dans l'adaptation au changement climatique.